

Séance du vendredi 7 octobre 2022

DELIBERATION DU CONSEIL

**SOUTIEN A L'UNIVERSITE DE LILLE POUR LE PROJET EPISTEME -
PROLONGATION DE LA CONVENTION**

Dans le cadre de sa politique de renforcement des liens avec les acteurs du monde socioéconomique, l'Université de Lille a souhaité développer une offre de services intitulée Epistémè. Le but est d'organiser des conférences de vulgarisation scientifique et d'échanges, destinées à mettre en valeur des expertises de l'Université et sa capacité à dialoguer avec les besoins des acteurs socioéconomiques.

La MEL a souhaité soutenir cette dynamique à hauteur de 25 000 €, à travers la délibération 21-C-0326, en Conseil du 28 juin 2021, aux côtés notamment du financement de l'I-SITE.

I. Rappel du contexte

L'Université a souhaité cibler un public spécifique (les décideurs stratégiques des acteurs socioéconomiques) afin de leur proposer un service sur mesure et capable d'enrichir leur vision des grands enjeux auxquels ils sont confrontés. Cette offre se veut unique et expérimentale de par l'originalité des contenus, la diversité des publics (entreprises grandes et petites, associations, décideurs publics...) et les modalités de construction de l'offre de service.

La mise en œuvre des conférences Epistémè a cependant subi de plein fouet les restrictions liées à la Covid-19. Ainsi la première conférence s'est tenue totalement en visioconférence, car au moment du confinement du printemps 2021. La deuxième a été organisée dans un format mixte (visioconférence + physique), et seule la troisième conférence de ce cycle a pu se tenir selon le format initialement souhaité : en présentiel et hors les murs de l'Université.

Du fait de ces contraintes d'organisation, le niveau de services proposé pour chacune des trois conférences a été moindre que prévu initialement. De ce fait, l'Université a souhaité que la durée du soutien de la MEL (mais pas le montant de subvention) soit prolongée pour la durée du deuxième cycle de conférences, qui s'étendra de l'automne 2022 à l'été 2023.

Ce deuxième cycle de conférences Epistémè portera sur la thématique de la Ville en tant qu'objet scientifique, lieu de production, d'habitation, et de transitions... dans une cohérence forte avec les politiques portées par la MEL, notamment à travers le PSTET ou le PCAET.

II. Objet de la délibération

La demande de l'Université de Lille vise à repousser la date limite d'exécution du programme du 31 octobre 2022 au 31 août 2023. Cette prolongation d'une année de la durée d'exécution de l'opération, et de la convention de mise en œuvre de la subvention de la MEL, permettra de renforcer l'impact de ce soutien, et des conférences portées par l'Université. Il n'y a pas d'incidence financière pour la MEL, et la prolongation de ce soutien permettra de conforter les collaborations en direction des décideurs du territoire métropolitain.

Par conséquent, la commission principale Dév. Economique, Emploi, Recherche, Parcs d'activité, NTIC consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) D'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer l'avenant à la convention de mise en œuvre du projet Epistémè, porté par l'Université de Lille, afin de prolonger la durée d'exécution de l'opération de dix mois.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Mme Anne GOFFARD ainsi que MM. Damien CASTELAIN et Bernard HAESBROECK n'ayant pas pris part au débat ni au vote.